

Les armes à feu et les crimes violents au Canada, 2012

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 23 avril 2014

Le nombre de victimes et le taux de crimes violents commis au moyen d'une arme à feu au Canada ont tous les deux diminué de plus d'un quart entre 2009 et 2012 (le Québec est exclu de l'analyse en raison de problèmes relatifs à la qualité des données). Les services de police ont déclaré 5 600 victimes de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu en 2012, soit environ 1 800 victimes de ce genre de crimes de moins qu'en 2009.

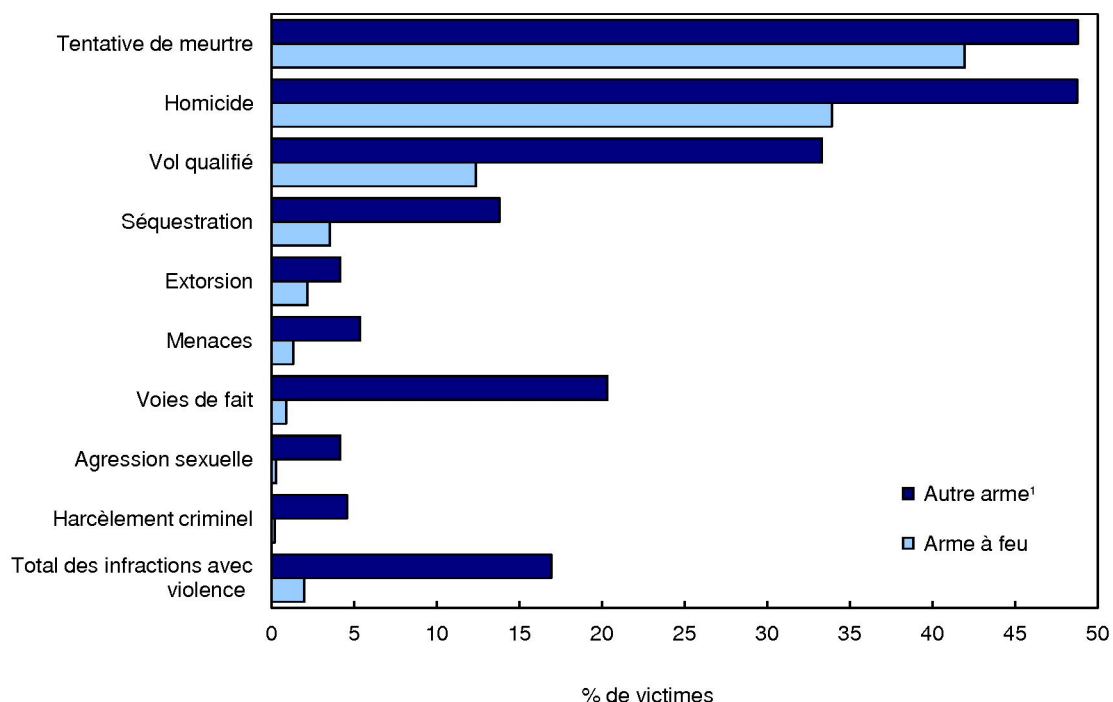
Ces chiffres représentaient un taux de 21 victimes pour 100 000 habitants en 2012, en baisse par rapport au taux de 29 victimes pour 100 000 habitants enregistré en 2009. Bien que les crimes violents soient généralement à la baisse, le taux de crimes violents commis au moyen d'une arme à feu a diminué à un rythme plus rapide que celui des crimes violents commis sans arme à feu.

Environ 2 % de l'ensemble des crimes violents en 2012 ont été commis à l'aide d'une arme à feu, tandis que 17 % ont mis en cause un autre type d'arme comme un couteau ou un instrument contondant. De plus, quatre crimes violents déclarés par la police sur cinq (81 %) ont été commis sans aucune arme. Ces proportions demeurent stables depuis 2009.



Graphique 1

Victimes de crimes violents, selon certaines infractions et selon l'arme la plus dangereuse sur les lieux de l'affaire, Canada, 2012



1. Comprend toutes les armes autres que les armes à feu, comme les couteaux, les massues et les instruments contondants, le poison, les véhicules à moteur, les outils de ligature et le feu.

Note(s) : Exclut le Québec en raison de la proportion élevée d'affaires dans lesquelles l'arme la plus dangereuse sur les lieux de l'affaire a été déclarée comme étant inconnue.

En 2012, plus de la moitié des crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu mettaient en cause une arme de poing (57 %), suivie d'un fusil de chasse ou d'une carabine (16 %) et d'un autre type d'arme à feu (4 %), comme une arme à feu entièrement automatique ou une carabine ou un fusil de chasse à canon scié. La proportion restante de 23 % mettait en cause une arme similaire à une arme à feu (comme un fusil à plombs ou un pistolet lance-fusées) ou un type inconnu d'arme à feu.

La Saskatchewan et le Manitoba affichent les taux provinciaux les plus élevés de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu

À l'instar des tendances relatives aux crimes violents en général, la Saskatchewan (34 pour 100 000 habitants) et le Manitoba (32 pour 100 000 habitants) ont enregistré les plus hauts taux d'infractions avec violence commises à l'aide d'une arme à feu en 2012.

Bien qu'elles aient enregistré les taux provinciaux les plus élevés de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu, la Saskatchewan et le Manitoba ont affiché des taux de crimes violents commis au moyen d'une arme de poing inférieurs à la moyenne nationale. Parmi les provinces ayant participé à l'enquête, le plus haut taux de crimes violents commis à l'aide d'une arme de poing a été observé en Nouvelle-Écosse (16 pour 100 000 habitants), suivie de la Colombie-Britannique (15 pour 100 000 habitants).

Halifax et Moncton enregistrent les plus hauts taux de crimes violents commis au moyen d'une arme à feu parmi les RMR

Halifax (41 pour 100 000 habitants) et Moncton (39 pour 100 000 habitants) ont enregistré les plus hauts taux de crimes violents commis au moyen d'une arme à feu parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR). Dans les RMR, les crimes violents commis au moyen d'une arme à feu mettaient plus souvent en cause une arme de poing, tandis que dans les régions autres que les RMR, ces crimes impliquaient surtout une arme similaire à une arme à feu ou un type inconnu d'arme à feu, suivi d'une carabine ou d'un fusil de chasse. Plus de 8 crimes violents sur 10 (82 %) commis à l'aide d'une arme à feu à Toronto mettaient en cause une arme de poing, ce qui représentait la plus forte proportion parmi les RMR.

Hausse des homicides commis à l'aide d'une arme à feu en 2012

Les homicides commis à l'aide d'armes à feu (33 % de tous les homicides) et d'armes pointues (31 %) sont demeurés les méthodes les plus souvent utilisées pour commettre un homicide en 2012, selon les données nationales sur les homicides (y compris la province de Québec). Le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu s'établissait à 0,49 victime pour 100 000 habitants en 2012, en hausse de 8 % par rapport à l'année précédente. Malgré cette hausse, le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu au Canada en 2012 était de 61 % inférieur à celui enregistré en 1975, année durant laquelle le taux d'homicides commis au moyen d'une arme à feu a atteint un sommet.

En 2012, on a dénombré 172 homicides commis avec une arme à feu au Canada, soit une hausse de 14 homicides par rapport à l'année précédente. En revanche, il y a eu 40 homicides de moins commis à l'aide d'une arme pointue, 13 homicides de moins commis à l'aide de coups portés et 16 homicides de moins commis au moyen d'autres méthodes au Canada en 2012.

Le taux d'homicides commis au moyen d'une arme à feu au Canada en 2012 était d'environ sept fois inférieur à celui des États-Unis (3,5 victimes pour 100 000 habitants en 2012), et il était semblable au taux de l'Irlande (0,36 pour 100 000 habitants en 2010) et à celui de la Suisse (0,52 pour 100 000 habitants en 2010). Le taux canadien était considérablement plus élevé que ceux du Japon (0,01 pour 100 000 habitants en 2008) et du Royaume-Uni (0,06 pour 100 000 habitants en 2011).

En 2012, environ la moitié (46 %) des homicides commis à l'aide d'une arme à feu étaient attribuables à des gangs, comparativement à moins de 1 homicide sur 10 commis au moyen d'un autre type d'arme ou de la force physique.

Les auteurs présumés de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu sont habituellement jeunes et inconnus de la victime

Les personnes de 18 à 24 ans étaient plus susceptibles d'être les auteurs présumés de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu (50 pour 100 000 habitants) que tout autre groupe d'âge. Les jeunes de 12 à 17 ans se classaient au deuxième rang à cet égard.

Alors que les victimes de crimes violents connaissent souvent l'auteur présumé, c'était moins fréquemment le cas des victimes de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu en 2012. La majorité (60 %) des victimes de ces crimes ont été agressées par un étranger, comparativement à environ 4 victimes de crimes violents sur 10 (36 %) mettant en cause une autre arme, et au quart (25 %) des victimes de crimes violents commis sans arme.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un article du *Juristat* qui renferme des renseignements sur les crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu et déclarés par la police aux échelons du pays, des provinces et des territoires, et des régions métropolitaines de recensement. Les données sur les caractéristiques des victimes, des auteurs présumés et des affaires ont également été analysées et comparées à celles des crimes violents déclarés par la police qui ne mettaient pas en cause une arme à feu. Les données proviennent du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) fondé sur l'affaire, de l'Enquête sur les homicides et de l'Enquête intégrée sur les tribunaux de juridiction criminelle.

Les données excluent la province de Québec en raison de la grande proportion d'affaires dans lesquelles l'arme la plus dangereuse sur les lieux était inconnue. De plus, l'analyse des tendances des données du Programme DUC fondé sur l'affaire est limitée à la période de 2009 à 2012 en raison des différences de couverture des années précédentes. Depuis 2009, la base de données sur les tendances du Programme DUC représente les services de police desservant 99 % de la population du Canada.

Tableau 1
Victimes de crimes violents, selon le type d'arme et la province ou le territoire, 2012

	Arme à feu			Autre arme ¹		Aucune arme ²		Inconnu		Total	
	nombre	%	taux ³	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Total, provinces et territoires	5 575	2,0	20,9	47 589	16,9	228 140	81,1	7 627	...	288 931	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador	75	1,2	14,6	970	15,1	5 362	83,7	151	...	6 558	100,0
Île-du-Prince-Édouard	16	1,1	10,9	145	10,2	1 256	88,6	20	...	1 437	100,0
Nouvelle-Écosse	268	2,4	28,2	1 573	14,0	9 378	83,6	85	...	11 304	100,0
Nouveau-Brunswick	180	1,8	23,8	1 169	11,9	8 464	86,3	163	...	9 976	100,0
Québec
Ontario	2 228	2,1	16,6	17 257	16,1	87 986	81,9	1 951	...	109 422	100,0
Manitoba	390	1,9	31,6	4 532	21,6	16 053	76,5	981	...	21 956	100,0
Saskatchewan	366	1,8	34,3	4 073	19,9	15 987	78,3	895	...	21 321	100,0
Alberta	929	2,1	23,9	7 549	16,7	36 679	81,2	2 072	...	47 229	100,0
Colombie-Britannique	1 048	2,0	22,7	9 425	18,3	40 970	79,6	953	...	52 396	100,0
Yukon	6	0,5	16,6	185	15,7	987	83,8	74	...	1 252	100,0
Territoires du Nord-Ouest	17	0,6	39,2	322	11,1	2 575	88,4	160	...	3 074	100,0
Nunavut	52	1,8	154,3	389	13,5	2 443	84,7	122	...	3 006	100,0

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Comprend toutes les armes autres que les armes à feu, comme les couteaux, les massues et les instruments contondants, le poison, les véhicules à moteur, les outils de ligature et le feu.

2. Comprend la force physique et les menaces.

3. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants à partir des estimations révisées de la population au 1^{er} juillet 2012.

Note(s) : Exclut le Québec en raison de la proportion élevée d'affaires dans lesquelles l'arme la plus dangereuse sur les lieux de l'affaire a été déclarée comme étant inconnue. Le calcul des pourcentages exclut les affaires dans lesquelles l'arme est inconnue.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3302, 3312 et 3315.

L'article de *Juristat* intitulé « Les armes à feu et les crimes violents au Canada, 2012 » (85-002-X), est maintenant accessible à partir du module *Parcourir par ressource clé* de notre site Web, sous *Publications*. Choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).